



# COMPAGNIE LIVERDUNOISE DE TIR SPORTIF

*Siège Social : 6 rue du Couchant 54460 LIVERDUN*



DEMANDE DE LICENCE « Ecole de Tir » : SAISON 2023 – 2024 (1<sup>er</sup>/09 au 31/08)

NOM : Prénom : Nationalité :  
Date et Lieu de Naissance :  
Adresse :  
Code Postal : Ville :  
Téléphone (fixe / portable) : e-mail :  
Profession : Date de la Demande : Signature :

## PARRAINAGE DE :

Nouvel adhérent : - période probatoire de 12 mois est exigée, tirs en présence du parrain, d'un permanent ou d'un Animateur/Initiateur FFT  
- ainsi que 10 séances en Ecole de Tir

Voir règlement intérieur et calendrier des permanences.

## MONTANT DE LA COTISATION : **Uniquement Ecole de TIR 6 rue du Couchant 54460 Liverdun.**

✓ JEUNE (< 21 ans au cours de la saison sportive FFT 2023/2024) : 65,00 € (Licence - Assurance comprise) Parents NON adhérent C.L.T.S

JEUNE (< 21 ans au cours de la saison sportive FFT 2023/2024) : 55,00 € (Licence - Assurance comprise) Parents adhérent C.L.T.S

✓ Plus 10 €uros demandés à l'inscription de la première saison.

Le Carnet de Tir est **obligatoire** à la CLTS et gratuit (document de demande joint).

➤ Joindre : Votre règlement par chèque N° : qui sera établi à l'ordre de la : **Compagnie Liverdunoise de Tir Sportif**

➤ **MINEUR** : Autorisation Parentale pour la pratique du Tir Sportif (à signer par les deux parents)

➤ un Certificat Médical récent précisant que vous êtes apte à la pratique du Tir Sportif (modèle FFT joint) .

➤ deux photos d'identité récentes,

➤ une photocopie de pièce d'identité,

➤ 2 enveloppes affranchies au tarif normal

Expédiez le tout à l'adresse postale : C.L.T.S. 19 rue des frères Morane, 54420 SAULXURES LES NANCY

Ecole de Tir Stand 10m : 6 rue du Couchant Liverdun / Stand extérieur : Carrière des Miternes Liverdun  
Association Agréée Jeunesse et Sports 54S131 Affiliée FFT 12 54460